

N°2

Septembre 2022



Pays Gentiane

Communauté de Communes

La Lettre d'Infos

de la Communauté de Communes
du Pays Gentiane

Au sommaire...



Place de la gare
15400 RIOM-ES-MONTAGNES
Tèl : 04.71.78.29.50

- | | |
|---------------------------------|---|
| 03 Cadre de vie | 11-12 Environnement |
| 04 Développer l'attractivité | 12 Environnement & économie |
| 05 Habitabilité & aménagement | 13 Quoi de neuf du côté de l'espace france services ? |
| 06 L'activité touristique | 14 Les permanences à venir |
| 07-09 Culture & Patrimoine | |
| 10 Social | |



<http://www.pays-gentiane.com>



Communauté de Communes
du Pays Gentiane



EDITO

« Il y a quelques mois, nous lançons **la première lettre d'informations de la Communauté de communes** du Pays Gentiane. Son but était d'informer les habitants du territoire, sur l'organisation et le rôle de la collectivité mais aussi sur les politiques publiques qu'elle met en œuvre et sur les dernières actualités. Ainsi, c'est **avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons aujourd'hui la deuxième édition de cette lettre d'informations.**

Comme vous le verrez au fil des pages, **la Communauté de communes est un acteur essentiel du développement et de l'attractivité de notre territoire.** Un certain nombre d'actions a d'ores et déjà été mené : l'extension de la Zone d'Activités du Coudert est en cours de réalisation, un parc de vélos à assistance électrique a été déployé sur le territoire, une application numérique pour découvrir un des éléments patrimoniaux du pays gentiane : le château d'Apchon, a été créée ... Le fond de concours intercommunal au profit de la réhabilitation de sites patrimoniaux des communes, que nous avons lancé en 2021, a été fortement sollicité. Le Pays Gentiane, en plus de proposer une saison culturelle riche, a accueilli le Mumobus, une exposition photographique grand format en plein air et une intervention des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand. Le dispositif « Petites Villes de Demain » est en cours pour favoriser le développement de projets structurants sur les deux bourgs principaux du territoire que sont Riom-ès-Montagnes et Condat. La « Convention Territoriale Globale » est aussi travaillée afin d'améliorer l'offre de services aux familles.

Afin d'affirmer sa volonté de **dynamiser son territoire**, la Communauté de communes vise à renforcer ses actions. Une Session d'Accueil d'Actifs se déroulera en Pays Gentiane en octobre qui nous permettra de valoriser notre territoire auprès des porteurs de projets et des entrepreneurs. Côté ouverture culturelle et patrimoniale, une « Micro-Folie » verra le jour au sein du cinéma intercommunal à l'horizon 2023. Des actions spécifiques concernant l'environnement seront également menées. Pour ce faire, les élus communautaires ont adopté un important programme d'opérations qui permettra d'**améliorer le quotidien des usagers et de créer un véritable lien de proximité.**

**À présent, je vous souhaite à tous une belle rentrée
et une agréable fin d'année. »**

Bonne rentrée à tous !

**Valérie CABECAS,
Présidente de la Communauté de Communes
du Pays Gentiane**

Dynamiser notre territoire et améliorer le cadre de vie des habitants



Le dispositif « Petites Villes de Demain », un dispositif pour favoriser le développement de projets structurants

En avril 2021, la Communauté de communes du Pays Gentiane et les communes de Condat et de Riom-ès-Montagnes ont signé, avec l'Etat et le Conseil Départemental du Cantal, une convention d'adhésion au programme « Petites Villes de demain » dont elles étaient lauréates. Ce dispositif a pour objectif global d'accompagner les villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités mais présentant des signes de fragilités et à donner aux territoires, les moyens de concrétiser les projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Concrètement, il s'agit pour les collectivités de trouver les réponses à de nombreuses problématiques afin d'améliorer la qualité de vie des habitants du Pays Gentiane, de favoriser l'installation de nouvelles populations sur le territoire et capter d'avantage les flux touristiques. Il s'agit donc de mettre en place une réflexion globale qui permettra aux deux centralités de retrouver et d'affirmer leur rôle de moteur au cœur de la Communauté de communes.

Le programme a été lancé le 1er octobre 2020 par Jacqueline Gourault, alors Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires, au plus près du terrain et des habitants, le programme bénéficie de la mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des Territoires, Anah, Cerema, Ademe) et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France.



Un programme « cousu-main »

C'est un programme « cousu-main » qui reconnaît à chaque territoire ses enjeux propres, ajuste les moyens mobilisables et mise sur l'implication citoyenne et l'innovation. Ainsi, chaque territoire peut développer et affiner ses actions selon différentes thématiques et peut flécher ses interventions, sur :

- ✓ Le soutien et développement des commerces et des services
- ✓ La valorisation du patrimoine et de la culture
- ✓ La mobilité et l'accessibilité pour tous
- ✓ L'amélioration du cadre de vie et la réflexion autour des services publics
- ✓ La mise en valeur du parc bâti et l'amélioration de l'habitat
- ✓ La prise en compte de la transition écologique et énergétique du territoire
- ✓ Le développement de l'offre de services aux jeunes, familles et personnes âgées
- ✓ L'implication citoyenne

«Petite villes de demain» en Pays Gentiane

Sur notre territoire, le dispositif PVD a permis le recrutement d'un Chef de projet qui a lancé trois études complémentaires afin d'affiner la compréhension et la vision des enjeux du territoire.

Une première étude s'est concentrée sur l'offre d'hébergement et d'activités touristiques du Pays Gentiane permettant de mieux flécher les stratégies d'interventions des collectivités en matière de développement touristique. Une seconde étude s'est quant à elle, attachée à analyser l'offre de services aux jeunes et aux familles sur le territoire. Lancée en partenariat avec le service de la Convention Territoriale Globale, elle a permis de comprendre les besoins des habitants du territoire et de prioriser les stratégies d'intervention des collectivités afin de maintenir les familles sur le territoire et d'améliorer l'attractivité du Pays Gentiane pour les nouveaux habitants potentiels.

Enfin, en début d'année 2022, un troisième cabinet d'étude a été associé pour la synthèse des différentes thématiques, l'écriture du Plan Guide 2022-2026 ainsi que la préparation de la future Opération de Revitalisation de Territoire qui devra être co-signée à la fin du mois de septembre et qui engagera les communes de Riom-ès-Montagnes, de Condat et la Communauté de communes du Pays Gentiane autour d'un plan d'actions défini et validé qui aura pour objectif central d'améliorer le cadre de vie des habitants et de développer l'attractivité du Pays Gentiane.

Pour plus de renseignements
Contactez **Mélanie Chalvignac**
Chef de projet Petites Villes de Demain

☎ 04 71 78 29 50

✉ pvd@pays-gentiane.com



Pour plus de renseignements
Contactez Marie-Lise Goulfert,
 coordinatrice CTG

☎ 04 71 78 29 50

✉ ctg@pays-gentiane.com

Développer l'attractivité de notre territoire et s'engager auprès des jeunes et des familles

La Convention territoriale Globale, un outil pour améliorer l'offre de services aux familles

La Communauté de Communes du Pays Gentiane a signé, avec la CAF du Cantal, sa Convention Territoriale Globale (CTG) en 2021, afin de permettre l'élaboration d'un projet social visant à répondre au mieux aux besoins du territoire, d'améliorer et mettre en lumière les structures existantes, de créer de nouveaux espaces, de favoriser le dialogue entre les acteurs du territoire et de garantir l'implication des structures et le partage d'information.

Afin de poursuivre et d'aller plus loin dans cette démarche, des fiches actions ont été rédigées :

- Développer les services destinés aux adolescents
- Développer les solidarités intergénérationnelles
- Créer un Lieu d'Accueil Enfant/Parent
- Améliorer l'accessibilité et l'adaptation de l'offre de services pour les personnes en situation de handicap
- Dynamiser et valoriser le tissu associatif
- Accompagner les publics éloignés du numérique
- Renforcer la lisibilité de l'offre sur le territoire et améliorer l'accès aux services
- Renforcer et aider le RPE à se développer auprès des parents et assistantes maternelles
- Mettre en lien les différentes structures petite enfance et enfance-jeunesse

Dans le cadre de ces différentes actions à réaliser, la Communauté de Communes du Pays Gentiane a décidé de reprendre en gestion interne ses services petite enfance et enfance-jeunesse pilotés par la coordinatrice CTG.

Voici ces 3 services plus en détails :

Relais Petite Enfance (RPE)

Lieu d'information, de rencontre et d'échange qui s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel et est géré par une animatrice RPE. Il est ouvert du lundi au vendredi et propose différentes activités tout au long de l'année.

📍 Hall de la mairie de Riom Es Montagnes

☎ 04.71.67.40.95

✉ rpe@pays-gentiane.com

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Les graines de Gentiane »

Prend en charge les enfants de 3 à 11 ans sur les temps périscolaires de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 7h30 à 18h30 les mercredis et les enfants de 3 à 11 ans et les jeunes de 12 à 15 ans sur les temps extrascolaires de 7h30 à 18h30. Les enfants et jeunes du territoire pourront retrouver les animateurs pour pratiquer différentes activités sportives, artistiques et culturelles, des temps de jeux ainsi que des sorties extérieures ou mini camp.

📍 École G POMPIDOU à Riom Es Montagnes

☎ 04.71.78.22.30

✉ alsh@pays-gentiane.com

Micro-crèche intercommunale « Les petites graines de Gentiane »

Nouvelle structure sur le Pays Gentiane. Cette micro-crèche accueille 10 enfants par jour, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Une équipe composée d'une référente technique, d'une auxiliaire de puériculture et d'assistantes petite enfance sont là pour accompagner vos enfants âgés de 10 semaines à 3 ans tout au long de la journée.

📍 13 rue du Dr MARY à Riom Es Montagnes

✉ creche@pays-gentiane.com

Améliorer l'habitabilité de notre territoire et réfléchir l'aménagement futur à l'échelle de la Communauté de communes

L'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLUi)

Par délibération en date du 12 novembre, le conseil communautaire a décidé de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Pour l'accompagner, la collectivité a choisi une équipe pluridisciplinaire conduite par le bureau d'études BONNET, Architecte Urbaniste. Elle rassemble aussi bien des urbanistes que des paysagistes, des écologues, des ingénieurs... dont les regards croisés permettront d'appréhender les différentes problématiques de notre territoire.

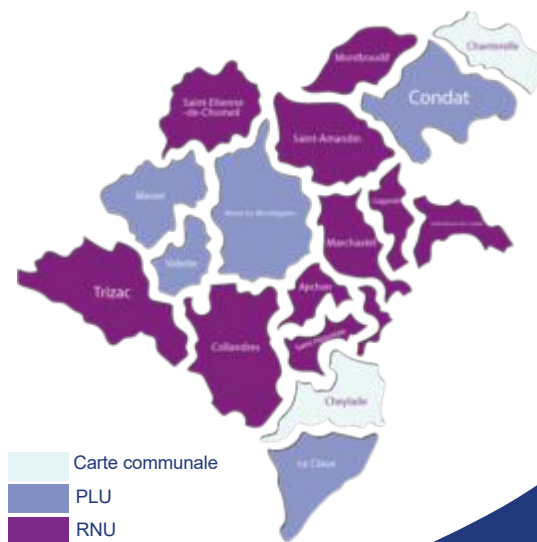
Qu'est-ce que le PLUi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme qui régit le droit des sols. Il fixera le règlement qui s'appliquera à chaque parcelle de la Communauté de communes. A ce titre, il constitue un véritable outil d'aménagement stratégique qui définira les secteurs à vocation résidentielle, économique etc. et les obligations auxquelles devront répondre les projets.

Il traduira le projet d'aménagement du territoire de notre Communauté de communes pour une durée d'environ 10 ans. Les documents d'urbanisme existants (5 PLU et 2 cartes communales – voir ci-contre) resteront en vigueur jusqu'à son approbation prévue en 2024. Un seul et même document d'urbanisme apportera une plus grande cohérence à la politique d'aménagement à l'échelle du Pays Gentiane.

Les grandes étapes du PLUi

L'élaboration du PLUi est suivie par ce qui est appelé « les Personnes Publiques Associées » (PPA), DDT, conseil départemental, chambre d'agriculture, conseil régional, CCI, syndicat mixte du SCOT... qui veillent à ce qu'un certain nombre d'exigences soit respecté.

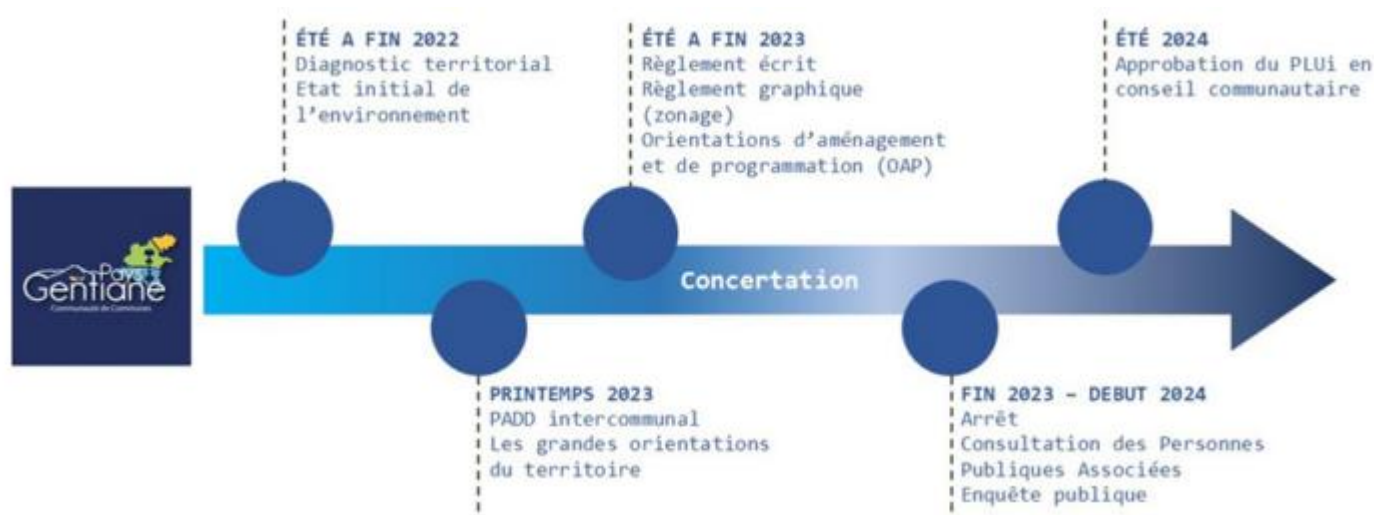


Les enjeux

- Porter un projet de territoire cohérent à l'échelle de l'intercommunalité, tout en conservant les spécificités de chaque commune
- S'inscrire dans le cadre législatif et réglementaire actuel : lutte contre l'artificialisation des sols, préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers...
- Être le support du développement du Pays Gentiane, au niveau résidentiel, économique, agricole...
- Renforcer les atouts naturels et patrimoniaux du territoire, son cadre de vie...

Une démarche concertée

- Des registres de concertations sont mis à votre disposition dans chaque mairie des communes membres pour recueillir vos remarques, demandes, avis...
- Des réunions publiques seront organisées aux étapes clés de la procédure
- Des panneaux d'exposition seront mis en place à chaque étape validée
- Des articles seront publiés dans la presse locale, des informations seront diffusées sur le site internet de la Communauté de Communes ainsi que dans le bulletin communautaire





APCHON

VOYAGE DANS LE TEMPS...

Durée de la visite : 1h30



TOURISME



06

Quoi de neuf en Pays Gentiane ?

TOURISME

Améliorer l'activité touristique en Pays Gentiane

L'arrivée d'une application numérique pour découvrir le Château d'Apchon

En collaboration avec les cabinets «ORPHEO» et «Tourisme et Patrimoine» et avec le concours indispensable de l'association «Apchon Patrimoine au Cœur», la Communauté de Communes a développé une **application mobile de visite immersive de la commune d'Apchon permettant de partir à la découverte de son patrimoine et de son histoire.**

Cette balade familiale, guidée virtuellement par le professeur Hérodoteus, dure environ 1h30 et plonge le visiteur dans l'histoire médiévale du village d'Apchon et de son célèbre château. **Un véritable retour dans le temps** présentant tour à tour les personnages qui ont façonné cette histoire, comme Louis d'Apchon, Seigneur et Comptour d'Apchon, Aymérigot Marchès, terrible mercenaire à la solde des Anglais ou encore Guillaume Dumont, trompette du Roi etc. mis en scène et campés par des acteurs dans de courtes vidéos.

L'objectif de cette application est d'apprendre, tout en s'amusant, au-travers des vidéos et panoramas 360°, des diaporamas avec voix-off, des mini-jeux ou encore une reconstitution 3D du château d'Apchon fièrement dressé sur son piton volcanique. L'occasion de se lancer dans l'aventure en explorant, sans risque de se perdre, grâce à la trace du parcours, indiquée sur la carte numérique, qui tire le fil d'une étape à la suivante.

Le déploiement de Vélos à Assistance Electrique sur le Pays Gentiane

Après avoir fait l'acquisition de 30 VTT à assistance électrique, la Communauté de Communes a fait appel à huit prestataires afin de les proposer à la location sur l'ensemble du Pays Gentiane. Pour cette première année de test avec les loueurs, les vélos sont à la location pour la période estivale, à savoir du 1er juin au 30 septembre.

Village vacances du Lac de Menet

La Grangeoune
15400 MENET
04 71 67 97 66 - 06 42 04 85 37
contact@village-vacances-auvergne-lacdemenet.com

Lac des moines

La Chèvre Blanche
15190 CONDAT
04 71 78 65 96 - 06 03 19 90 92
lac-des-moines@orange.fr

Office de Tourisme du Pays-Gentiane

1 Av. Fernand Brun
15400 Riom-ès-Montagnes
04 71 78 07 37
ot.gentiane@orange.fr

Gîte de la Cocotte

6 Vialle
15400 MARCHASTEL
04 71 40 53 27
contact@gitedelacocotte.fr

Auberge du Cheylet

25 rue du Champs de Foire
15400 APCHON
04 71 68 15 51
lecheylet15400@gmail.com

Quad Rando 15

Les Mouleyres
15400 CHEYLADE
06 08 51 22 72
michel.lesmarie@orange.fr

Nordicateam Puy-Mary

Lascourt
15400 LE CLAUX
06 24 62 26 91
nordicateampuymary@gmail.com

Natur'o'col

Col de Serre
15400 LE CLAUX
09 88 77 32 33 - 06 84 10 84 60
naturocol@gmail.com



Pour télécharger l'application, scannez le QR code (ci-contre)

ou rendez-vous sur les plateformes de téléchargement mobile.



Application disponible sur Google play (Android) et l'App store (Iphone)

Tarifs

LOCATION VÉLOS ELECTRIQUES

Demi-journée : 30.00€ Journée supplémentaire : 36.00€
Journée : 48.00€ Semaine : 240.00€

Pour plus d'infos, contactez l'Office de tourisme du Pays Gentiane au 04 71 78 07 37 ou sur ot.gentiane@orange.fr

Sensibiliser les publics à la culture et valoriser nos patrimoines

CULTURE

Le passage du « Mumobus » sur le Pays Gentiane

Favoriser l'accessibilité à la culture et participer à la sensibilisation des publics à notre richesse patrimoniale est une priorité pour la Communauté de communes du Pays Gentiane. C'est ainsi que le territoire a bénéficié du passage du « Mumo », le premier musée itinérant et gratuit d'art contemporain et de l'exposition « D'autres mondes que le nôtre » imaginée par le Fond Régional d'Art Contemporain (FRAC) d'Auvergne. Cette superbe exposition rassemblait des œuvres photographiques essentiellement et abondant des thèmes multiples mais ayant pour sujet principal « l'ouverture vers l'autre, vers l'ailleurs ».

Dans ce cadre, l'ensemble des établissements scolaires du Pays Gentiane et 372 enfants du territoire ont eu l'occasion de participer aux visites-ateliers les 14 et 15 mars à Condat et les 16, 17 et 18 mars à Riom-ès-Montagnes. Le projet, fort apprécié par les participants, a été possible grâce aux deux communes qui ont favorisé l'installation du bus, permis les branchements, la mise en sécurité du Mumo et mis à disposition leur salle pour les ateliers. Les mardi et vendredi soirs, les travaux des enfants, réalisés durant les ateliers, ont été présentés en même temps que l'exposition du FRAC, au grand public lors de portes ouvertes.



« Fragments de vie en Pays Gentiane »

La Communauté de communes du Pays Gentiane tient à affirmer sa volonté de développer la culture, de valoriser son patrimoine et de les rendre accessibles au plus grand nombre. Forte de cette volonté, elle a mis en place, depuis début juillet et jusqu'à la fin du mois d'octobre, une exposition intitulée « Fragments de vie en Pays Gentiane ». Ont ainsi été réparties sur l'ensemble des 17 communes du Pays Gentiane, 36 photographies signées Christian Malon, accompagnées d'extraits de textes de l'auteure Marie-Hélène Lafon. A proximité de sites patrimoniaux, paysagers ou culturels forts, les clichés se fondent au cœur des centres-bourgs du Pays Gentiane et accompagnent le quotidien des habitants et visiteurs du territoire. L'objectif de ce format d'exposition était de tirer un fil rouge poétique en reliant l'ensemble des communes autour d'un projet culturel commun et de proposer à tous les publics de découvrir ou re découvrir nos communes via un circuit photographique valorisé par une brochure de découverte.

Également, les photos constituent le début d'un fond artistique appartenant à la Communauté de communes qui pourra, par la suite, être mis à disposition de ses communes membres ou de structures locales comme les établissements scolaires, de santé ou encore les EHPAD, pour des expositions temporaires in situ.

Le projet d'ouverture 2023 « Micro-Folie » au sein du cinéma intercommunal à Riom-ès-Montagnes

En juillet 2022, la Communauté de communes du Pays Gentiane a été retenue pour l'Appel à projets « Micro-Folie » émis par le Ministère de la Culture. En effet, en lien avec sa compétence culture et dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », la collectivité a proposé sa candidature pour accueillir et développer une Micro-Folie au sein du cinéma intercommunal à Riom-ès-Montagnes. Ce projet représente une formidable opportunité de développement de notre programmation culturelle qui tend à améliorer l'accessibilité de ses habitants à la culture et au numérique.

A quoi va ressembler la Micro-Folie en Pays Gentiane ?



Grâce au dispositif « Petites Villes de Demain » et au vu de l'éloignement géographique de notre territoire vis-à-vis des grandes institutions culturelles nationales, la Communauté de communes du Pays Gentiane a donc été retenue pour sa candidature Micro-Folie.

L'idée est d'intégrer le dispositif à un équipement culturel intercommunal existant afin de mutualiser le matériel déjà en place. Le cinéma « Le Quai des Arts » situé à Riom-ès-Montagnes semblait donc se prêter tout à fait à l'exercice et permettait d'envisager de nombreuses activités et animations sur le long terme. Les porteurs de projets sont libres d'intégrer au musée numérique, des modules complémentaires selon les besoins du territoire. Ont ainsi été fléchés, pour alimenter le musée numérique installé dans la salle de projection, un espace de réalité virtuelle (contenus immersifs à 360°) ainsi qu'un espace d'exposition à l'extérieur du cinéma.

Disponibles en plusieurs langues, les contenus de la Micro-Folie s'adresseront à tous les publics, visiteurs comme habitants du territoire. L'objectif, pour la Communauté de communes, étant de mettre l'accent sur la médiation à destination des jeunes, et notamment des scolaires qui seront invités à participer à des visites, des ateliers, des rencontres autour de ces contenus d'une richesse infinie et qui permettront de développer différents projets sur le territoire en lien avec les établissements scolaires.



Qu'est-ce qu'une Micro-Folie ?

Le programme « Micro-Folie » est un dispositif culturel porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette en partenariat avec 12 institutions : le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, le festival d'Avignon, l'Institut du monde Arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le Musée d'Orsay, le Musée du quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux-Grand Palais et Universcience. Ce dispositif propose donc des contenus culturels exceptionnels mêlant ludique et technologie et pouvant s'installer dans tous les lieux existants.

Chaque Micro-Folie est articulée autour de son musée numérique. Réunissant plusieurs milliers d'œuvres de nombreuses institutions et musées, cette galerie d'art numérique est une offre culturelle inédite incitant à la curiosité. Beaux-arts, architecture, cultures scientifiques, spectacle vivant, c'est une porte ouverte sur la diversité des trésors de l'humanité. Il est possible de visiter ce lieu en mode libre ou en mode conférencier comme dans un véritable musée. Le musée numérique permet donc de découvrir, à côté de chez soi, les trésors des plus grandes institutions nationales et de toutes les institutions partenaires !! Numérisées en très haute définition, les œuvres de cette galerie permettent une première approche, une première étape avant de visiter les institutions lors d'un voyage.

Le passage des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'architecture Clermont Ferrand

Dans le cadre du programme « Petites Villes de demain » et en partenariat avec la DDT du Cantal, la Communauté de communes du Pays Gentiane et la commune de Riom-ès-Montagnes, 36 étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) sont venus en résidence sur notre territoire en mars 2022 afin de conduire leurs travaux d'étude. En juin, ils ont présenté leur Plan Guide d'actions résumant leur vision du centre-bourg de Riom-ès-Montagnes aujourd'hui et ce qu'il pourrait devenir à l'horizon 2040 afin de conforter son attractivité et penser la transition écologique, économique et sociale du territoire.

Sous l'égide de leurs professeurs, ils ont donc développé les enjeux du bourg en ciblant neuf zones distinctes (hyper-centre, entrée nord par la gare, foirail, liaison Véronne, Place de la Halle ...). Des idées et des pistes à suivre très pertinentes qui, bien entendu, demeurent des travaux d'étudiants mais qui, pour certaines, pourraient se voir reprises et travaillées via le « vrai » Plan Guide qui émergera fin septembre dans le cadre de Petites Villes de Demain.



Les prochains rendez-vous de la saison culturelle en Pays Gentiane

Le premier trimestre de la Saison Culturelle 2022/2023 de la Communauté de Communes du Pays Gentiane s'annonce éclectique et varié avec **un programme : du théâtre de rue, de la musique ancienne, de la danse, une conférence-débat et du théâtre.**

Cette année encore, l'**ouverture de la saison aura lieu à Apchon le dimanche 18 septembre à 16H, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, organisée par l'association Apchon Patrimoine au Cœur.** Joe & Joe, deux militaires courageux de la brigade humoristique Les Barjes, seront au rendez-vous avec l'ambition tenace d'assurer la sécurité du public et de le faire rire aussi. Le Stingo Music Club (musique), Romain Di Fazio & l'Ensemble Méliphages (création musique et danse autour du « Sacre du Printemps »), et la troupe de théâtre les Tréteaux dans le Massif seront également présents sur notre territoire au cours de ce trimestre.

Afin de satisfaire les attentes de tous les âges, un ciné-enfant suivi d'un atelier pédagogique sera également proposé aux plus jeunes pendant les vacances de la Toussaint au cinéma Le Quai des Arts à Riom-ès-Montagnes, ainsi qu'un conte traditionnel coréen dansé en séances scolaires.



PATRIMOINE EN DANGER

Le lancement d'un fond de concours intercommunal au profit de la réhabilitation de sites patrimoniaux

La Communauté de Communes du Pays Gentiane soutient ses communes dans la préservation et la valorisation de leurs patrimoines matériels et immatériels. Pour cela, un Fonds de Concours a été mis en place afin d'attribuer chaque année des subventions aux projets des communes qui œuvrent à la mise en valeur de notre patrimoine du Pays Gentiane, renforcent notre attractivité et contribuent à la notoriété de notre territoire, tant pour les clientèles touristiques que pour les habitants qui en sont les premiers ambassadeurs. En 2021, 5 communes ont été retenues pour leurs projets à venir en 2022, ce qui représente près de 35 000€ de subventions attribuées par la Communauté de Communes :

- **Trizac : Travaux de rénovation du système campanaire de l'église Saint-Beauzire**
- **Saint-Hippolyte : Restauration des 14 croix du chemin de croix de la Font Sainte.**
- **Chanterelle : Réfection du four banal du village « Chezdevergne ».**
- **Lugarde : Développement d'informations touristiques de la commune**
- **Condat : Valorisation du Parc de Poulainville**

En 2022, la Communauté de communes a relancé son fond de concours à destination des autres communes du Pays Gentiane.

Le passage des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de Bruxelles du « Septante-Cinq » en octobre 2022



«*La mémoire du Cantal*» est un projet photographique piloté par la Direction de l'action culturelle du Conseil Départemental du Cantal en collaboration avec l'ESA Le Septante-cinq, l'école Supérieure d'Art de Bruxelles.

Initialement intitulé « paysage, patrimoine et territoires » le projet a été initié en 2001 par une réflexion menée entre la Ferme de Trielle et le Conseil Général de l'époque et piloté par la ferme de Trielle en collaboration avec le Conseil Départemental jusqu'en 2012.

Dans le cadre du projet départemental actuel « La mémoire du Cantal », le Conseil départemental et Le Septante-cinq proposent un regard singulier sur le territoire et les personnes qui le peuplent. L'activité de création (photographie documentaire) est utilisée comme un outil au service d'une compréhension partagée des territoires dans ses composantes naturelles, culturelles et sociales. Cette collaboration se développe sous la forme de stages d'étudiants et/ou de résidences photographiques sur divers territoires. La commande est élaborée conjointement par les partenaires (75, Conseil départemental et communauté de communes) et les clichés produits sur le terrain sont ensuite cédés aux partenaires cantaliens.

Le programme est structuré en deux volets: un volet reprenant la question du paysage comme point central (photographies à la chambre) et un volet visant à faire émerger l'identité d'un territoire en partenariat avec les collectivités.

Depuis plus de 20 ans sont ainsi documentés la vie et les paysages du territoire cantalien, constituant ainsi un corpus photographique documentaire sur la région, destiné à être conservé et valorisé aux Archives départementales du Cantal. Les thématiques traitées tout au long de ces années sont : la filière du cheval de Mours ; les pompiers de Pierrefort, la reconduction photographique de la ville d'Aurillac, le sport dans le Cantal, l'agriculture en Pays Gentiane, le service à la personne à Thiézac, les paysages de la Pinatelle, la filière de la pierre volcanique, le bassin minier d'Ydes, l'histoire de Sumène, l'agriculture en Sumène-Artense, le Grand site du Puy Mary, le développement durable à Hautes Terres communauté, les nouveaux arrivants en Pays de Salers, les habitants du Cézallier, ...

Développer l'offre de services aux habitants et usagers du territoire

SOCIAL

Les actions du CLIC du Haut-Cantal

Chaque famille peut être confrontée un jour ou l'autre à la question de l'accompagnement ou de la prise en charge d'un parent âgé. Pourtant, pour bon nombre d'entre nous, il s'avère souvent difficile de trouver les informations utiles ou de s'y retrouver parmi les différents services concernés et les démarches à effectuer. Ainsi, le CLIC a vu le jour pour répondre à toutes vos questions en proposant un accompagnement gratuit et individualisé pour toutes les personnes de plus de 60 ans et leur entourage. Il vous accueille, vous informe et vous donne accès à tous les documents nécessaires, évalue avec vous vos besoins et vous oriente auprès des professionnels adéquats. L'écoute et l'échange avec les personnes âgées et/ou leur famille et aidants familiaux qui ont besoin de parler et de confier leurs craintes et leurs incompréhensions est également indispensable.

Enfin, le CLIC propose, grâce à ses nombreux partenaires, des actions et ateliers de prévention santé, tout au long de l'année, permettant d'aborder différentes thématiques telles que l'équilibre, la nutrition, la mémoire, l'activité physique ... Son objectif principal est de trouver les bonnes solutions pour favoriser le maintien à domicile de la personne âgée, si c'est son souhait, dans les meilleures conditions possibles et en favorisant son bien-être. Cependant, lorsque ceci devient dangereux, il vous accompagne dans les démarches et les prises de contact permettant une entrée en établissement.

Pour plus d'informations ou pour prendre contact avec le «CLIC» : Les coordinatrices sont à votre écoute, gratuitement, à votre demande, par le biais de permanences, de rendez-vous ou de visites à domicile

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Place de la Gare
15400 Riom-ès-Montagnes

04-71-78-25-10
clic@pays-gentiane.com

Les actions et ateliers qui se sont déroulés

En partenariat avec Angélique MORIN, conseillère numérique, un atelier numérique a été proposé aux personnes du secteur. Cet atelier gratuit s'est déroulé sur 6 séances et face au nombre de personnes intéressées, 2 groupes distincts de 6 personnes ont été mis en place du 15 Mars 2022 au 28 Avril 2022.

Toujours en partenariat avec Angélique MORIN, le CLIC a répondu à l'objectif défini par la CARSAT intitulé « **déclinaison locale Oldyssey** ». Cette action consistait à faire émerger sur le territoire, un projet local valorisant l'utilité sociale des retraités ou une activité sénior modifiant le regard de la société. Dans ce cadre, un clip humoristique et rock-and-roll a été réalisé à la façon d'un court-métrage, mettant en scène des personnes retraités du secteur dans des rôles auxquels nous ne les attendrions pas. Le CLIC s'est donc chargé de solliciter et investir des personnes volontaires et intéressées pour se prêter au jeu et la conseillère numérique a apporté ses compétences pour la technique de tournage puis de montage. Un projet qui a rencontré un fort succès auprès des participants qui se sont positionnés pour des projets similaires à venir.

Participation du CLIC du Haut-Cantal à une **journée santé pour les personnes de plus de 65 ans** sur la commune de Condat : « Je fais le choix de prendre soin de moi ! » le mardi 12 avril 2022. Cette journée a permis aux seniors de rencontrer des professionnels de santé afin de mettre en lumière de potentielles fragilités mais aussi les acteurs du Bien Vieillir qui peuvent proposer des accompagnements individuels ou des actions collectives de prévention santé (atelier équilibre, qualité de l'air intérieur ...).

Journée "Je fais le choix de prendre soin de moi"

Mardi 12 avril à Condat

- de 9h30 à 18h30
- Salle Polyvalente, rue du collège 15190 CONDAT



Une conseillère numérique au plus près des habitants

La conseillère numérique a pour missions d'accueillir, d'informer et former des publics de l'espace France Services pour les accompagner dans leurs démarches numériques, de sensibiliser les jeunes aux outils numériques et de développer la médiation numérique et l'accès aux droits pour limiter la fracture numérique sur le territoire. Depuis son arrivée, la conseillère numérique a proposé et développé de nombreux ateliers collectifs et individuels afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des usagers. Les demandes d'accompagnement sont diverses et vont de la prise en main d'équipement, l'utilisation de la messagerie et des moyens de communication, la compréhension des contenus numériques, à l'accompagnement pour une meilleure navigation internet et l'appui aux démarches, l'apprentissage sur des logiciels précis, la sensibilisation à l'environnement et au vocabulaire numériques ou encore l'utilisation de smartphones et tablettes. Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'espace numérique est de plus en plus demandé. Désormais, la conseillère propose ses services au sein des communes, à leur demande.

Pour en savoir plus :

Angélique MORIN
cn-efs@pays-gentiane.com

Les prochains rendez-vous du CLIC

Le CLIC du Haut-Cantal et la Mutualité Française Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec la mairie de Riom-ès-Montagnes, organisent un atelier : « Le Sens des Arts ».

Cet atelier sera proposé gratuitement aux personnes à partir de 60 ans sur Riom-ès-Montagnes.

Il se déroulera en 3 séances à savoir :

« Le Sens d'y voir », animé par une photographe et une opticienne le **Mercredi 21 Septembre 2022 de 14h à 17h**.

« Le Sens d'Entendre » animé par un musicien et un audioprothésiste le **Mercredi 28 Septembre 2022 de 14h à 17h**.

« Le sens du Goût » animé par une diététicienne le **mercredi 5 octobre 2022 de 14h à 17h**.

Préserver la qualité de notre environnement et de nos paysages

Environnement

La GEMAPI, la sentinelle du bassin versant de la Rhue

GEMAPI signifie Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Elle constitue une compétence obligatoire pour les intercommunalités depuis le 1er janvier 2018 et a été mise en place afin de travailler, pour une gestion concertée, à l'échelle de bassin versant sur les des milieux aquatiques et la ressource en eau.

Le territoire de la GEMAPI est vaste car le bassin de la Rhue s'étend des contreforts du Puy Mary dans sa partie sud, du Puy de Sancy dans sa partie nord et comprend certaines zones emblématiques du territoire telles que le plateau du Limon, les gorges de la Rhue ou encore la partie ouest du Cézallier. Le technicien rivière est chargé de mettre en place cette compétence au quotidien au sein des quatre collectivités du bassin de la Rhue. Les missions sont variées et vont du diagnostic de terrain, aux conseils techniques auprès des élus/particuliers jusqu'à la sensibilisation des scolaires et aux suivis scientifiques.

Le diagnostic des cours d'eau du territoire est une priorité pour envisager les pistes d'amélioration et les actions à mener à plus ou moins longs termes ! L'objectif premier de cet état des lieux est de parfaire la connaissance de l'état des berges, des ouvrages, de la ripisylve, des points d'abreuvement, des embâcles, de la faune piscicole afin de faire émerger un programme d'actions permettant d'engager des travaux de gestion et de restauration des milieux aquatiques. Au cours de l'année 2021, près de 200 km de cours d'eau ont été diagnostiqués.

En septembre 2022, l'ensemble du diagnostic de terrain est terminé, soit 360km de cours d'eau et permet d'avoir une vision précise de l'état de santé actuel des rivières du bassin versant.

En parallèle, le technicien a mené de nombreuses actions en développant les liens et partenariats avec les acteurs phares de sa thématique. Plusieurs interventions ont ainsi été proposées dans le cadre du Contrat Vert et Bleu du territoire, des inventaires piscicoles ont été menés afin de suivre les populations aquatiques et également des animations à destinations du grand et jeune public ont été organisées afin de sensibiliser à l'importance de l'eau et à sa préservation. D'ici la fin de l'année 2022, faisant suite à cette importante phase de diagnostic, un programme d'actions visant à porter des travaux pour l'amélioration des milieux aquatiques sera rédigé pour les cinq prochaines années (2023-2028) et sera réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés du territoire (collectivités, monde agricole, forestiers, pêcheurs ...). Ce travail, co-financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et les Conseils Départementaux du Cantal et du Puy-de-Dôme, s'effectue en concertation avec l'ensemble des usagers, afin de préserver ensemble la ressource en eau de notre territoire.



Le SPPEH, ou comment favoriser la rénovation énergétique et l'adaptabilité de nos logements dans le Cantal

Le Département du Cantal, les communautés de communes et la Région se sont réunis afin de mettre en place un « Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat dans le Cantal (SPPEH) » pour accompagner dans vos démarches pour baisser votre consommation d'énergie, promouvoir les énergies renouvelables et matériaux écoresponsables et diminuer l'impact carbone du Cantal. Le SPPEH a pour objectif de s'adresser à l'ensemble des ménages (propriétaires occupants, bailleurs, locataires, copropriétés, quels que soient les revenus) ainsi que le petit tertiaire privé (moins de 1000m2 et moins de 10 salariés), et de leur proposer un parcours d'accompagnement allant de la simple information, au conseil personnalisé avant et pendant travaux. Véritable service public de proximité, il propose aux usagers un guichet unique sur la question de la rénovation de l'habitat en répondant directement à leurs questionnements ou en les redirigeant en cas d'éligibilité sur un dispositif déjà en cours sur leur territoire (OPAH par exemple).

cantal RéNOV' ÉNERGIE

LE SERVICE PUBLIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT DANS LE CANTAL

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Besoin d'un conseil pour la rénovation de votre logement ou de votre local ?

CANTAL RéNOV' ÉNERGIE, un SERVICE PUBLIC avec des spécialistes en maîtrise de l'énergie qui vous apportent des conseils :

FIABLES, INDÉPENDANTS ADAPTÉS ET GRATUITS

Contactez votre conseiller au : **04 71 46 49 00**
renovenergie@cantal.fr

cantal avec La Région Auvergne-Rhône-Alpes avec France RéNOV' Le service public de l'énergie de votre territoire

Les conseillers de CANTAL RENO ENERGIE sont donc à votre écoute pour :

- Réduire votre facture énergétique
- Rénover en agissant pour la planète et le climat
- Améliorer votre confort thermique
- Être accompagné par un service public
- Vous informer sur les démarches écoresponsables dans le bâtiment
- Apporter des conseils financiers, techniques ou juridiques.

Horaires d'ouverture
du Lundi au Vendredi
de 9h-12h et de 13h30 à 17h

☎ 04 71 46 49 00
✉ renovenergie@cantal.fr

Préserver la qualité de notre environnement et de nos paysages

Environnement

Le SPANC

Le Service d'Assainissement Non Collectif (ANC) est un service de la Communauté de communes du Pays Gentiane chargé d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'ANC et de contrôler ces installations en vue d'assurer la salubrité publique et la préservation de l'environnement.

L'ANC vise à prévenir plusieurs types de risques, qu'ils soient sanitaires ou environnementaux, à sécuriser les habitants au sein de leur espace domestique et ainsi limiter les pollutions et protéger les cours d'eau et la nappe phréatique.

Depuis le 1er juillet 2022, les tarifs pratiqués par la Communauté de communes du Pays Gentiane ont évolué et sont les suivants :

- Conception 110 € et Implantation 150 € (soit 260 €.)
- Réalisation 150 €
- Diagnostic Vente 200 €

Votre contact pour toute demande :

Madame Valérie Basset
secretariat@pays-gentiane.com

Agir pour l'économie de notre territoire

Économie

L'agrandissement de la Zone d'Activités de Riom-ès-Montagnes

Les travaux financés par la Communauté de communes du Pays Gentiane pour l'extension de la Zone d'Activités du Coudert à Riom-ès-Montagnes ont démarré le 18 mai dernier. Cet agrandissement, d'une superficie de 1,14 ha, a permis la création de cinq nouveaux lots qui vont être proposés aux entreprises qui le souhaitent. Afin d'optimiser l'espace urbain, l'aménagement a été réalisé dans la continuité de la Zone d'Activités existante. La première tranche des travaux, qui consistait à la viabilisation des lots, est aujourd'hui achevée. Les ventes des lots aux entreprises ayant réservé peuvent donc désormais être lancées. Le Conseil Communautaire a, par ailleurs, fixé par délibération le prix de vente à 8 € HT le m². **Les cinq lots de la zone sont d'ores-et-déjà réservés, ce qui illustre la cohérence et l'importance du projet pour les entreprises de territoire !**



Environnement

La nouvelle organisation des ordures ménagères

A partir du 1er octobre 2022, le tri va devenir plus simple !

Le recyclage et la valorisation des déchets s'imposent à toutes et à tous pour maîtriser l'utilisation de nos ressources, protéger notre environnement et réduire la quantité d'ordures ménagères enfouies.

Mesurons l'effort à faire : en 2021, 10 940 tonnes de déchets (soit 260 kg par habitant !) ont été enfouies dans le casier du centre de traitement, sur le site des Cramades à Saint-Flour !

Les élus du SYTEC et des 3 Communautés de communes membres du syndicat, Saint-Flour Communauté, Hautes Terres Communauté et la Communauté de communes du Pays Gentiane, se mobilisent pour simplifier les gestes de tri sur tous les territoires de l'Est Cantal.

A partir du 1er octobre 2022, le tri des déchets recyclables sera beaucoup plus simple. Vous pourrez désormais mettre dans les points d'apport volontaire et conteneurs jaunes, tous les emballages comme les pots de yaourt, boîtes, barquettes, films plastiques, bouteilles et flacons en plastique, bouchons et capsules métalliques, les papiers et cartonnets, et d'autres encore, avec une consigne simple :

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Un mémo-tri distribué en septembre vous fournira toutes les explications pour un tri efficace et facile, afin d'adopter les bons gestes au quotidien.

La mobilisation de toutes et de tous est nécessaire pour réussir ensemble ce nouveau défi du tri des déchets.

Le SYTEC et les Communautés de communes seront là pour vous accompagner !

Économie

La Session d'Accueil d'Actifs se déroulera en Pays Gentiane

La 27^{ème} édition de la Session d'Accueil d'Actifs, événement organisé chaque année par le Conseil Départemental en partenariat avec les différentes EPCI du Cantal, se déroulera sur notre territoire Pays Gentiane les 19, 20 et 21 octobre 2022.



La Session d'Accueil d'Actifs est un rendez-vous annuel permettant de faciliter l'accueil de porteurs de projets dans le département. Pendant 3 jours, des porteurs de projets sélectionnés, seront accueillis sur notre territoire et accompagnés pour que leurs projets puissent se concrétiser dans notre département. Echanges, découverte du territoire et convivialité seront au programme !

Pour tout renseignement supplémentaire, si vous souhaitez vous inscrire :

cantalauvergne.fr
mission.attractivite@cantal.fr 04.71.46.21.21.

Communication

Communiquer et valoriser notre territoire

La naissance du nouveau site internet de la Communauté de communes du Pays Gentiane.

A l'occasion de la lettre d'information du mois de janvier, nous étions fiers de vous annoncer le lancement de notre toute nouvelle charte graphique, un graphisme qui se voulait dynamique, simple et moderne, en accord avec les valeurs de la collectivité. Notre nouvelle identité graphique s'applique désormais à l'ensemble de nos outils de communication et trace le fil rouge de notre nouveau site internet, fraîchement terminé. L'idée de ce site est de donner plus de visibilité et de lisibilité de l'information pour tous les habitants, usagers et visiteurs de notre territoire et ainsi, de venir remplacer un précédent site obsolète et peu intuitif. Nous vous laissons découvrir notre site, nouvelle porte d'entrée du Pays Gentiane, vitrine de la qualité de notre patrimoine, de nos paysages et qui se veut porte-parole de nos actions et de notre volonté de participer, chaque jour, à l'amélioration du cadre de vie de tous et à l'attractivité de notre collectivité.



QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DE L'ESPACE FRANCE SERVICES ?

ZOOM SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE :

La Communauté de Communes du Pays Gentiane, Gestionnaire de Proximité pour le Transport Scolaire avec pour autorité organisatrice, La Région Auvergne – Rhône-Alpes, a une nouvelle fois élaboré les 14 circuits présents sur son territoire pour la rentrée 2022-2023.

A ce jour, 151 élèves sont déjà inscrits et répartis sur les différents circuits suivant l'établissement scolaire qu'ils fréquentent. La compétence de la Communauté de Communes s'exerce dans le périmètre de son territoire uniquement. Pour les lycéens ou autres élèves inscrits en dehors du territoire du Pays Gentiane, les inscriptions doivent se faire directement sur le site de La Région Auvergne Rhône Alpes : <https://www.auvergnerhonealpes.fr>

Le territoire du Pays Gentiane compte 8 écoles primaires avec 2 RPI (Menet-Valette et Lugarde-Marchastel-St Bonnet de Condat) et 3 collèges (2 à RIOM-ès-MONTAGNES et 1 à Condat). Pour rappel, les demandes de prise à charge des enfants étaient à renvoyer avant le 31 Mai à la Communauté de Communes. Pour les retardataires, 1ère rentrée scolaire ou nouveaux arrivants, il est toujours possible d'inscrire les enfants en cours d'année.

Pour toute demande d'inscription ou de renseignements

CONTACTEZ
la Communauté de Communes du Pays Gentiane

☎ 04-71-78-29-50

✉ eps@pays-gentiane.com

Quelques règles, imposées par la Région, doivent être respectées à savoir :

- Demande de création d'un nouveau point d'arrêt « de vacances à vacances » (par exemple une demande de création au 20 Septembre ne pourra être effective qu'à partir de la rentrée de la Toussaint) dans la limite des places disponibles dans le véhicule.
- Distance d'au moins 500m entre chaque point d'arrêt
- Un seul point d'arrêt par hameau autorisé
- Un forfait annuel de 120€ par an par enfant (à partir de la rentrée des vacances de Février, un tarif dégressif de 60€ est appliqué)
- Maintien d'un circuit de transport scolaire à partir de 3 élèves.

En deçà, le circuit est supprimé. Une Aide Individuelle au Transport peut être accordée aux familles.



Les permanences à venir de l'Espace France Services

PROTECTION SOCIALE / AMÉLIORATION DE L'HABITAT

CAF du Cantal

Tél : 32 30

Permanence par visio-conférences
(Rendez-vous au 04 71 78 29 50)

Carsat Auvergne – Service social

Tél : 36 46

Permanence sur rendez-vous au 36 46
et dire « service social »

Centre AEMO – Action Éducative en Milieu Ouvert

Tél : 04 71 40 62 22

CICAS retraite complémentaire AGIRC - ARRCO

Tél : 0 820 200 189

Permanence sur rendez-vous

Centre Local d'Information et de Coordination
du Haut-Cantal

Sur rendez-vous

Tél : 04 71 78 25 10

CPAM – Caisse Primaire d'Assurance du Maladie du Cantal

Tél : 36 46

Permanence par visio-conférences
(Rendez-vous au 04 71 78 29 50)

Permanence physique :

les jeudis de 9h à 11h30 de semaines impaires
Sans rendez-vous (sauf vacances scolaires)

MSA – Mutualité Sociale Agricole

Tél : 04 71 646 646

Permanence sur rendez-vous

OC'TÉHA Territoire – Habitat - Aménagement

Tél : 04 71 45 62 12 – 07 50 59 91 27

Permanence sur rendez-vous

JEUNESSE / FORMATION / EMPLOI

AFAPCA – Centre de Ressources et d'Ingénierie
pour l'Insertion et l'Emploi

Permanences sur rendez-vous

Tél : 04 71 43 07 20

AGESI – Association Gestion Service Insertion

Tél : 04 71 48 89 00

ATEMR – Aménagement du Travail et de l'Emploi
en Milieu Rural

Tél : 09 73 62 70 23

Cap Emploi 15

Permanence sur rendez-vous

Tél : 04 71 48 89 00

CIBC – Centre Interinstitutionnel de Bilan de
Compétences

Permanence sur rendez-vous

Tél : 04 71 48 09 83

DDETSPP – Direction départementale de
l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la
Protection des Populations

Tél : 04 63 27 32 00

Mission Locale Hautes Terres Nord-Ouest
Cantal

Avec ou sans rendez-vous

Tél : 04 71 67 31 11

Permanence les 2ème et 4ème mardi du mois
de 14h à 16h

Osengo by Aformac

Formation continue et en alternance

Tél : 04 71 64 59 65

Pôle Emploi

Sur convocation

Tél : 39 49

CHAMBRES CONSULAIRES / ACCOMPAGNEMENT D'ACTIFS

CCI – Chambre de Commerce et d'Industrie

Permanence sur rendez-vous

Tél : 04 71 45 40 40

Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cantal

Permanence sur rendez-vous

Tél : 04 71 45 65 00

France Active Auvergne

Permanence sur rendez-vous

Tél : 04 73 34 22 63

DROIT – JUSTICE – FINANCES

Banque de France

Tél : 04 71 46 24 96

CDAD – Conseil Départemental de l'Accès
au Droit

Permanence sur rendez-vous

Tél : 04 71 43 00 10

CIDFF – Centre d'Information sur les Droits
des Femmes et des Familles

Tél : 04 71 46 89 50

SPIP – Service Pénitentiaire d'Insertion
et de Probation

Sur convocation

Tél : 04 71 48 93 00





«LA LETTRE D'INFOS DU PAYS GENTIANE»

Parution : Septembre 2022

Direction de publication : Valérie CABECAS

Rédaction : Agents de la Communauté de Communes

Crédits photos: Communauté de Communes du Pays Gentiane

Conception : MD DESIGN - Manon DEFLISQUE

Impression : Imprimerie BESSE - Riom-ès-Montagnes

Dépôt légal : en cours



Communauté de Communes
du Pays Gentiane



<http://www.pays-gentiane.com>